

SEMAINE DU 10 AU 14 JANVIER 2022

SERVICE DE GARDE

- Prenez note que le service de garde **RÉGULIER** est **FERMÉ** pour la semaine, incluant le 10 janvier 2022;
- La journée pédagogique au service de garde du 10 janvier 2022 est annulée;
- Un service de garde de **EXCEPTIONNEL** (SDGE) est mis sur pied à compter du 10 janvier 2022;
- Le service est offert de 7h30 à 17h30
- Le SDGE est un service de dernier recours. Nous vous encourageons fortement à garder votre enfant à la maison afin de limiter les contacts;

- Le SDGE s'adresse aux parents qui travaillent dans un service jugé essentiel ET qui n'ont pas d'autres solutions pour la garde de leur enfant. La liste des emplois essentiels est disponible via le lien ci-dessous :

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-exceptionnels/liste-emplois-services-garde-exceptionnels>

- Si votre emploi fait partie de la liste et que n'avez pas d'autres solutions pour la garde de votre enfant, vous devez inscrire celui-ci au SDGU en cliquant le lien suivant :

<https://forms.gle/qNYNAY234YiqWdDR7>

- S'il fréquente le SDGD, vous devez prévoir pour votre enfant :
 - Des chaussures
 - Des vêtements chauds pour jouer dehors ► Pantalons de neige et manteau, mitaines, tuque, foulard
 - Une gourde d'eau
 - Un lunch froid ou dans un thermos
 - Le matériel scolaire requis pour faire l'enseignement à distance
 - L'arrivée et le départ se font via la porte 12 (porte du service de garde, à l'arrière de l'école)



Vous avez jusqu'au samedi, **15 janvier 2022 à midi** pour inscrire votre enfant. Après ce délai, le formulaire ne sera plus disponible.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Les enseignants feront de l'enseignement à distance les 12, 13 et 14 janvier prochain. Ceux-ci communiqueront avec vous en début de semaine pour vous fournir l'horaire d'enseignement et les détails du déroulement de ces journées.

La présence et la supervision d'un adulte est essentielle pour le bon déroulement de l'enseignement à distance avec les jeunes enfants.

Des outils technologiques seront prêtés aux parents qui en ont besoin.

PRÊT D'OUTILS TECHNOLOGIQUES

Les parents qui bénéficieront d'un prêt d'outils technologiques recevront un courriel avec la convention de prêt en pièce jointe. Si vous êtes concernés, vous devrez :

- Lire la convention de prêt attentivement;
- Cliquer sur le lien ci-dessous et répondre au questionnaire.

<https://forms.gle/4NCXpxnKQLQEVp7>

Seuls les parents ayant complété le questionnaire pourront bénéficier d'un prêt d'outils technologiques.

REMISE DES OUTILS TECHNOLOGIQUES :

- 11 janvier 2022
- De 8h30 à 14h30, incluant l'heure du diner
- À la porte 1 (porte principale de l'école) – Vous devez sonner

Prenez note que nous remettrons une centaine d'outils technologiques. Si tout le monde se présente sur l'heure du dîner, il y aura de la congestion et de l'attente. Veuillez donc choisir un autre moment, si c'est possible pour vous.



Vous devrez porter un masque et garder vos distances s'il y a une file d'attente. Il ne sera pas possible pour vous d'entrer dans l'école.

Marie-Claude Joly
Directrice